

Maître Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES
Avocat associé au Barreau de MARSEILLE
43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE
Tél. : 04.13.24.13.64 – i.gadalla@provansal.eu

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE
EN UN SEUL LOT DE VENTE**

UNE MAISON élevée de trois étages sur rez-de-chaussée
Sise 57, rue Loubon, Quartier Saint-Mauront, 13003 MARSEILLE

MISE A PRIX : 50 000,00 EUROS
Avec faculté de baisse de moitié en cas de carence d'enchères

VISITE LE LUNDI 15 MAI 2023 DE 10 H A 11 H

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 24 MAI 2023 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,
au Palais de Justice, Salle 8, 25, rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

**DESIGNATION DES BIENS
MIS EN VENTE :**

D'après le titre de propriété

Sur la commune de MARSEILLE
(13003), 57, rue de Loubon, Quartier
SAINT-MAURONT, un immeuble
consistant en une maison élevée de
trois étages sur rez-de-chaussée,
comprenant savoir : au rez-de-chaus-
sée : un local commercial, au 1er
étage : deux appartements, au 2ème
étage : deux appartements, au 3ème

étage : deux appartements, dépen-
dances et cour,
Cadastré section 813 H n°101 pour
une contenance totale de 0 ha 1 a
35 ca.

**D'après le procès-verbal
de description**

Maître Franck MASCRET, Commis-
saire de Justice associé Marseille, a
établi en date du 30 mars 2022, le pro-
cès-verbal de description du bien aux
termes desquels il apparaît que le bien

est situé 57, rue Loubon, 13003 MARSEILLE, quartier Saint Mauront.

L'immeuble est composé de plusieurs appartements faisant l'objet d'occupation et de location.

Monsieur Maxime NASRATY a établi le 30 mars 2023 les certificats de métrés pour chacun des appartements.

Un procès-verbal annexé au cahier des conditions de vente a été établi le 30 mars 2023 par Maître Franck MASCRET auquel il convient de se référer expressément concernant l'état du bien ainsi que la situation locative de chacun des appartements.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Maître Jean-Pierre LOUIS, Mandataire Judiciaire membre de la **SCP JP. LOUIS & A. LAGEAT**, 30 Cours Lieutaud - 13231 MARSEILLE Cedex 01, agissant en qualité de liquidateur de

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Maître Jean-Pierre LOUIS.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet

<https://www.provansal.eu>

du Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.64 – **i.gadalla@provansal.eu**

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25, rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 18 avril 2023

Me Thomas D'JOURNO
Avocat